

Bâtiment de référence

- Manque de réflexion sur les matériaux :
 - Consommation d'énergie / Bas carbone
 - Traitement des déchets
 - Prise en compte des matériaux : inertie- déphasage/ transfert de vapeur / bas carbone
- Pourquoi les couleurs ? Pourquoi ne pas axer sur des techniques de construction efficaces plutôt que sur des notions de couleur ?
- Pourquoi ne pas prendre en compte la performance du bâtiment avec un Uparoi et un déphasage dans le calcul du confort ?
- Donner des valeurs en termes de résistance thermique
- Prise en compte de l'inertie dans les parois / déphasage
- Différenciation du facteur solaire des parois selon orientation
- Facteur solaire : Nord 80% - Ouest 60%
- ICT = Obligation de moyen
- Ouvertures : Intégration du tirage thermique (sous le vent)
- PAC : Très mauvais retours en climat tropical ► Solution qui doit être prise comme « palliatif » si pas de possibilité d'utiliser les ECS solaires – Seuils ? Risque d'encourager le recours à une énergie électrique = Pas pertinent en milieu insulaire.
- Moyen : Ventilation des combles perdues
- Obligation de résultat a dégradé le niveau de performance des bâtiments, pourquoi l'instaurer dans la révision de la RTAA DOM ?

Scénario

- Prise en compte du vieillissement de la population
- Prise en compte du télétravail
- Prise en compte de l'hygrométrie et des transferts dans les matériaux
- Dans le scénario, est-ce que l'on tient compte des saisons dans la fréquentation d'une semaine reportée à 52.
- Prise en compte de la localisation : Besoins du bâtiment différents en fonction de sa localisation sur l'île. (Taux d'humidité, températures, etc.)
- Pourcentage de temps d'occupation ou surchauffe moyenne.

Général

- Quels seront les incidences de la mise à jour de la RTAA DOM vis-à-vis des certificats d'économie d'énergie en outre-mer
- La production d'énergie (auto production) : Comment est-elle intégrée ?
- Prendre en compte le confort visuel / acoustique / de santé (moustiques)
- Il faut une prise de conscience dans les DOM pour qu'une communication soit faite auprès de la population pour appliquer la RTAA DOM (et RTM) car sans contrôle, sans sanctions il n'y a pas respect de ces réglementations.

**Capitalisation « brut » des contributions et remarques notés par les participants lors de l'Afterwork consacré à la RTAA DOM
28 janvier 2021 – Fort de France / Martinique**

- Pourquoi ne pas avoir un processus de contrôle comme en Métropole ?
- Tenir compte a minima des cas particuliers.
- Sensibiliser sur l'importance des isolants pour conserver la fraîcheur des bâtiments climatisés.
- Point important sur les matériaux : empreinte carbone (trop de béton et de parpaing en Martinique)
- Climatisation avec stockage d'eau chaude ?
- Y a-t-il une réflexion prospective dans la révision de cette réglementation concernant le changement climatique ? (Augmentation des températures, forces des vents, cyclones, etc.)
- Confusion entre usage de la RTM ou RTAA DOM
- Pourquoi pas une REAADOM ?
- Besoin d'une réglementation concernant l'existant
- Pourquoi continuer à exclure les bâtiments existants dans la RTAA ? Véritable enjeu de l'efficacité énergétique ?
- Pourquoi continuer à exclure les bâtiments tertiaires dans la RTAA ? Véritable enjeu des consommations énergétiques en Martinique ?